

Compte rendu du conseil d'école
du mardi 14 novembre 2023 à 18h
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LYAUTEY-RIEDISHEIM

Membres présents :

Membres ayant le droit de vote :

Monsieur Yann-Noël STUDER, directeur de l'école Lyautey

L'ensemble des enseignants affectés à l'école

Mesdames Hélène CHEZEAU, Christine DEL-DO, Véronique D'ERRICO, Séverine LUYDLIN, Christelle PERRIOT, Claire SCHMITT, Katrin CHERI, Nicole MARX, Stéphanie JACHIMIAK, Véronique LIEBENGUTH- PFISTER, Clémence TABAGLIO, Valérie LEMASSON

Messieurs Marc WELLER, Étienne ZERLING

Excusés : Sarah BAILLY

Représentants de parents d'élèves titulaires :

Pour l'APEPA : C. CORDIER, A. BENOIT, CARVALHO F-M., TEILLARD E.

Pour l'APERÉ : MARTEL F., OBERMAYER E. ZAWADA-JOMBART C., PIVIDORI-JUNG C., ERTZ A.

Excusés : S.CAGNAC, DOGHMI S.

Représentant le péricolaire :

Monsieur VERNHES Alain, directeur du péricolaire

Représentant la Mairie :

Monsieur GREILSAMMER Gérard, adjoint chargée des affaires scolaires

Madame DE BODISCO

Excusés :

Inspection :

Excusés : Madame VIDAL-OLIVIER, Inspectrice de l'Education Nationale de Riedisheim

Ordre du jour :

- 1) Installation du Conseil d'Ecole et désignation des secrétaires de séance
- 2) Approbation du compte rendu du 23 juin 2023
- 3) Fonctionnement de l'école :
Approbation du règlement de l'école - Résultats des élections des représentants des parents d'élèves - Effectifs de l'école à la rentrée 2023/2024 - RASED - Sécurité aux abords de l'école et à l'école - AOS : compte-rendu de l'Assemblée générale
- 4) Projet d'école 2018/2022 et projets de classes : bilans
- 5) Evaluations des CP, CE1 et CM1
- 6) Points Mairie
- 7) Périscolaire
- 8) Points des parents

Intervention de madame Stentz, de la mairie de Riedisheim :
démocratie participative

La journée citoyenne aura lieu le 25 mai 2024. Il est proposé aux élèves de la commune de Riedisheim de participer à leur manière à cette journée le vendredi 24 mai le matin. Cela peut consister à l'embellissement de l'établissement (réalisation d'une fresque sur le mur entre la caserne et le portail ?), cela peut être du théâtre d'improvisation, la réalisation d'un film autour de la citoyenneté, d'une affiche pour la ville de Riedisheim sur le thème de la citoyenneté.

Il s'agit avant tout de monter le projet avec les élèves :
« qu'aimeriez-vous pour cette journée citoyenne ? » Pour cela nous avons 3 mois (faire un retour avant le 23 février).

1) Présentation du Conseil d'école

Je vous souhaite à tous une cordiale bienvenue et vous remercie d'être présent ce soir. Je vous propose de faire un tour de table afin de faire connaissance.

Rappel du rôle du conseil d'école :

Pour les parents nouvellement élus, je rappelle que le conseil d'école est l'assemblée qui prend les décisions importantes quant au fonctionnement de l'établissement. Il se réunit, par exemple, pour voter le règlement intérieur et adopter le projet d'école. Le conseil d'école est composé notamment des enseignants, des représentants des parents d'élèves, des représentants des affaires scolaires. L'IEN et le maire sont également invités à y assister.

Désignation des secrétaires de séance

Mme VETTER M. sera secrétaire pour les représentants de parents d'élève.

Mme Perriot sera secrétaire pour les enseignants.

2) Approbation du compte rendu du 23 juin 2023

Vous avez été destinataire du compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole. Êtes-vous en accord avec ce qui a été rédigé ? Faut-il y apporter des modifications ? Nous passons au vote.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3) Fonctionnement de l'école

Vous avez été destinataire du règlement intérieur de l'école. Il n'y a pas eu de modification lors de cette rentrée scolaire. Pouvons-nous l'adopter ? (vote à l'unanimité)

Lors du conseil des maîtres de vendredi nous avons émis l'idée que nous pourrions être amené à apporter une modification au règlement lors du prochain conseil d'école si nous ne constatons pas un changement au niveau des goûters. Ces derniers ne sont normalement pas autorisés mais plusieurs enfants arrivent parfois le ventre vide à l'école. Nous tolérons les fruits, les légumes, un laitage. Mais en ce moment un bon nombre d'enfants ne respectent plus cette consigne. Il est suggéré de mettre une affiche à ce propos au niveau des panneaux d'affichage.

Pour rappel, il y a également une obligation d'assiduité. Les absences doivent donc être signalées soit par téléphone, soit par mail ou sur klassly, directement à l'enseignant.e. Je favorise pour ma part l'échange par mail. Cela permet d'avoir une trace écrite mais aussi un transfert de l'information plus rapide à l'enseignant concerné. Merci de préciser le nom et la classe de l'enfant. Il y a des affiches en ce sens sur les panneaux à l'extérieur.

En ce qui concerne les absences, il faut aussi savoir qu'au-delà de 4 demi-journées non-excuses, non justifiées, nous sommes dans l'obligation de faire un signalement qui remonte à notre autorité hiérarchique.

Par ailleurs l'école n'a pas non plus vocation à accorder des autorisations d'absences pour partir en vacances. Cela est interdit sur le temps scolaire. De telles demandes seront remontées à l'autorité hiérarchique.

Quant aux demandes de rendez-vous afin de rencontrer les enseignants ou de me rencontrer, mettez s'il vous plaît un mot dans le cahier de correspondance ainsi que vos disponibilités. Il n'est pas toujours aisé de vous accueillir à la fin des cours,

ayant nous-même d'autres obligations professionnelles ou nos enfants à chercher.

Il est aussi important de respecter les horaires de l'école au moment des accueils, surtout dans le contexte actuel où nous sommes dans l'obligation de verrouiller les portes. Plusieurs enfants arrivent systématiquement en retard. Cela peut arriver mais doit rester exceptionnel. Et ce d'autant plus que certains enseignants doivent interrompre leur cours pour procéder à l'ouverture des portes.

Résultats des élections des représentants de parents

Chiffres : 469 inscrits/ 275 votants/ 45 bulletins blancs ou nuls/ 230 suffrages exprimés

=58.64 % de participation

= 7 sièges remportés par l'APERÉ (122 votes) et 6 par l'APEPA (108 votes)

7 sièges pour l'APERÉ et 6 sièges pour l'APEPA

Des chiffres en baisse par rapport à l'an passé :

508 inscrits/ 220 votants/ 27 bulletins blancs ou nuls/ 193 suffrages exprimés

=43,31 % de participation

Je remercie les parents d'élèves qui ont élaboré les listes.

Cette année nous avons eu assez de candidats contrairement à l'an passé. Mes remerciements vont aussi à l'ensemble des parents qui ont répondu au questionnaire et qui ont proposé de se mettre sur les listes au cas où il n'y aurait pas assez de candidats sur les listes. Cela montre que les parents sont prêts à s'impliquer dans la vie de l'école

Ainsi, les 13 postes vacants sont pourvus.

Je remercie également les parents d'élèves qui ont élaborés une notice simplifiée pour les consignes de vote. Cela a été une véritable aide pour les parents.

Le fait de n'avoir que 2 enveloppes a aussi facilité la tâche lors du dépouillement .

Ont donc été élus :

Titulaires					
APERÉ	VETTER	Marylin	APEPA	ROUVIERE	Jessica
APERÉ	MARTEL	Fanny	APEPA	CORDIER	Camille
APERÉ	OBERMAYER	Enélida	APEPA	TEILLARD	Emmanuelle
APERÉ	ZAWADA- JOMBART	Claire	APEPA	BENOIT	Anja
APERÉ	PIVIDORI- JUNG	Célicia	APEPA	TUNIS	Mélanie
APERÉ	CAGNAC	Sophie	APEPA	CARVALHO	Fatima- Maria
APERÉ	DOGHMI	Souad			
Suppléants					
APERÉ	HASSANIN	Engy			
APERÉ	ERTZ	Anaïs			

Une note nous propose d'utiliser le vote électronique.

Il appartient à chaque établissement scolaire de recourir aux services d'un prestataire fournissant une solution technique de vote électronique par internet.

La mise en œuvre d'une solution technique locale de vote génère un coût pour les communes.

Outre la fourniture d'une solution technique de vote, le prestataire sélectionné est également chargé d'assurer la

formation des utilisateurs (directeurs d'école), la gestion, l'assistance téléphonique ainsi que la maintenance de l'application de vote électronique.

Cette technique de vote doit respecter les principes fondamentaux du vote, respecter certaines modalités ainsi qu'un calendrier

Septembre

- Le prestataire installe la solution de vote électronique dans l'établissement scolaire ;
- Un test de la solution de vote est effectué en amont du scrutin ;
- Le directeur d'école organise l'information et la communication autour du scrutin auprès des parents d'élèves.

Octobre

- Scrutin.

Pas de changement en ce qui concerne l'affichage. Il faut par contre un bureau de vote qui effectue une surveillance effective du processus électoral et mettre un ordinateur à disposition des parents durant la durée du scrutin.

Le décompte des voix obtenues par chaque liste de candidats apparaît lisiblement à l'écran et fait l'objet d'une édition sécurisée afin d'être porté au procès-verbal.

Dès la fin des opérations de dépouillement, les suffrages obtenus par les différentes listes sont saisis par le directeur d'école dans l'application « Élections aux Conseils d'École et aux Conseils d'Administration » (ECECA).

Cela paraît très complexe à mettre en place. Aussi je vous

propose que le vote par correspondance soit reconduit l'année prochaine Le conseil d'école est-il d'accord avec cette manière de procéder ? (voté à l'unanimité/contre/ abstention par le conseil d'école).

Effectifs de l'école à la rentrée 2023 -2024 :

Nous avons actuellement 13 classes : 8 classes monolingues et 5 classes bilingues soit 295 élèves, soit 190 élèves en monolingues et 105 élèves en bilingue.

Un effectif de 182 élèves pour Lyautey 1 et de 113 élèves pour Lyautey 2.

Les classes se répartissent de la manière suivante :

	Enseignant(e) s	Effectifs
Monolingues		
Classe de CP	Mme DEL DO Christine	23
Classe de CP/CE1	M. WELLER Marc	24
Classe de CE1/CE2	M. ZERLING Etienne	24
Classe de CE2	Mme SCHMITT Claire	21
Classe de CE2/CM1	Mme PERRIOT Christelle	24
Classe de CM1	Mme CHEZEAU Hélène et Mme LEMASSON Valérie	24
Classe de CM1/CM2	Mme JACHIMIAC Stéphanie et Mme GROSS DOMAS	24
Classe de CM2	Mme LUYDLIN Séverine et Mme BARTHOUX Lucie	26
Bilingues		
Classe de CP	Mme D'ERRICO Véronique / Mme TABAGLIO Clémence	22
Classe de CE1	Mme D'ERRICO Véronique / Mme LIEBENGUTH Véronique	20

Classe de CE2	Mme TABAGLIO Clémence / Mme MARX Nicole	22
Classe de CM1	Mme BAILLY Sarah / Mme CHERI Katrin	23
Classe de CM2	Mme BAILLY Sarah / Mme CHERI Katrin	18

On constate que les effectifs sont assez homogènes et permettent aux élèves et aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions.

Au niveau de l'école nous avons différents partenaires et intervenants :

- le RASED de Riedisheim :

Celui-ci est composé d'une psychologue scolaire, dont le bureau se trouve à l'école Bartholdi. Ses coordonnées sont affichées au niveau des panneaux d'affichage.

- Les pairs aidants

C'est un nouveau dispositif mis en œuvre dans la circonscription depuis la rentrée. Il s'appuie sur 6 enseignantes qui sont déchargées de leur classe un jour par semaine (le lundi ou le jeudi).

Lorsqu'une situation difficile se présente dans une classe ou une école, l'enseignant de la classe ou le directeur font appels aux pairs aidants en remplissant une fiche de saisine. Le pair aidant programme sa venue dans l'école. Il observe ce qui se passe en classe et mène ensuite une discussion, une réflexion avec l'enseignant et /ou le directeur. Une analyse de la situation est faite et le pair aidant peut ensuite proposer une aide selon différentes modalités (co-intervention, co-enseignement...). Le pair aidant contribue à la mise en place d'aide et d'adaptations grâce à des dispositifs personnalisés et adaptés.

Mme CHEZEAU et Mme LUYDLIN sont pairs aidants.

En ce début d'année nous avons fait appel aux pairs aidants pour les évaluations de CP/CE1/CM1 pour aider les enseignants lors des passations individuelles orales des élèves (la fluence), mais aussi lors de la réunion EBEP (élèves à besoins éducatifs particuliers) au sujet des élèves en difficultés

Mme CHEZEAU a participé à la réunion concernant les élèves du cycle 3.

Mme LUYDLIN a participé à la réunion concernant les élèves en difficultés du cycle 2. Elles ont fait le relais avec la psychologue scolaire qui ne peut malheureusement être présente dans toutes les écoles de la circonscription pour cette réunion

Sécurité et protocole sanitaire :

Je vous propose de faire un retour sur :

Mobilité douce :

L'expérimentation de la fermeture de la rue des alliés aux heures d'entrées et de sorties des élèves qui a eu lieu en juin 2023 s'est déroulée sans difficulté. Elle nous a permis de confirmer qu'apaiser cette rue est indispensable et attendu. L'installation de plots automatiques sera donc effective pour la fin d'année 2024 avec la livraison du périscolaire.

Sécurité

A la suite des évènements d'Arras nous sommes passés en Vigipirate Urgence Attentat.

Cela se traduit en particulier par une plus forte sécurisation des écoles :

- ✓ L'accueil à l'entrée des écoles doit être assuré par un adulte
- ✓ Un contrôle visuel des sacs doit être effectué.
- ✓ L'identité des personnes étrangères à l'établissement

doit systématiquement être vérifiée. En cas de doute nous pouvons refuser l'accès à l'établissement.

C'est pourquoi nous avons aussi demandé que vous nous préveniez en avance, quand cela est possible, si un enfant doit être cherché durant les horaires de classe.

Aux abords de Lyautey 1 des blocs de béton vont être posés devant la cour situé sur le parvis

➤ Prévention routière

La police n'interviendra plus au niveau des CE1
Les CE2 bénéficieront d'une intervention d'une heure en classe, avant Noël.

Jeudi 7 décembre - école Lyautey :

08h15 - 09h15 : CE2 bil de Mme MARX et Mme TABAGLIO (22)

09h20 - 10h20 : CE2 de Mme SCHMITT (21)

10h25 - 11h25 : CE2 de Mme PERRIOT + CE2 de M. ZERLING (13)

Les CM1 et les CM2 continueront à avoir une intervention théorique et pratique.

Il y aura ensuite un test écrit et un examen sur la piste comme chaque année, mais se rajoutera le parcours d'aisance au niveau des CM2. Il s'agit d'un parcours d'obstacles (un slalom, un changement de main, la bascule, l'évitement d'objets...)

Les modifications apportées au programme sont faites pour préparer aux mieux les jeunes au challenge départemental inter-piste, qui aura lieu à Rosenau, en juin (2ème ou 3ème mercredi du mois)

Le challenge de la meilleure classe, de la meilleure école est maintenu. Une remise de prix aura lieu à l'Aronde.

➤ Nous avons procédé à des exercices d'évacuation (bilan) : un exercice a été réalisé le 3 octobre à Lyautey II et le

2 octobre à Lyautey I

Les exercices se sont bien déroulés. Chaque enseignant avait pris connaissance des caractéristiques de l'évacuation auparavant, à savoir fermer les fenêtres, prendre le registre d'appel, mettre en place le guide et le serre-file, fermer les portes et se rendre au lieu de rassemblement.

L'évacuation a été rapide et s'est effectuée dans le calme. En moyenne moins de 4 minutes.

Un exercice de mise en sécurité a été réalisé au retour des vacances d'automne, le mardi 7 novembre 2023. Il s'agissait d'une alerte intrusion.

Il fallait mettre en œuvre ce qui avait été répété avant les vacances avec la brigadière en chef de la police de Mulhouse, pôle sécurité, madame CAGNAC. Avant les événements d'Arras nous avons programmé la venue de cette personne afin de montrer aux enfants la conduite à tenir en cas d'intrusion. Cela a été très enrichissant. Chaque enseignant a pu voir ce qu'il faut mettre en œuvre dans sa classe.

Lorsque l'alarme intrusion retentit, à savoir 3 coups de sifflets, il faut que les enseignants :

- Fassent signe aux élèves de se taire ;
- Que les élèves ne fassent plus aucun bruit ;
- Que les enseignants aillent fermer les portes à clef et mettent une table devant la porte, en la soulevant, et sans cogner dans celle-ci ;
- Qu'ils fassent signe aux élèves de se lever, sans bruit. (on ne remet pas la chaise à sa place et on ne cogne pas dans la table) ;
- Qu'ils fassent asseoir les élèves sur le sol, dans une position confortable, sans qu'aucun bruit ne soit perceptible ;
- Qu'ils prennent leur téléphone, le mette en mode silencieux et composent le 17. Il faut ensuite décliner son identité,

donner l'adresse, dire le numéro de la salle, le nombre d'élèves et préciser ce que l'on a entendu.

- Qu'ils rassurent les élèves (« ce n'est pas grave de pleurer, mais comme nous sommes les super-héros du silence il ne faut pas faire du bruit
- Qu'ils regardent leur téléphone car la police peut reprendre contact en anonyme ;
- Qu'ils ne répondent pas à des appels privés afin de rester joignable ;
- Qu'ils attendent que la police signale la fin du confinement. En cas de doute, il est conseillé de rappeler le 17

Bilan:

Points positifs :

- Confinement rapide
- Portes fermées
- Rideaux tirés
- Lumières éteintes
- Classes silencieuses.

Points négatifs :

- Signal inaudible pour les enseignants. Ce sont les élèves qui se sont rendus compte du signal.
- La porte au fond de la salle de classe du ce2 bilingue ne se ferme pas. Mais une table avait été mise devant, comme lors de l'exercice de présentation. Idem pour la salle de madame D'Errico à Lyautey 2 (difficulté à faire tourner la clé dans la serrure au niveau de la porte de séparation avec les

toilettes)

- Au sous-sol à Lyautey 1, dans l'ancienne salle de religion, il manque une serrure - mais une table a été placée devant la porte- et le signal n'est pas entendu. La porte a été laissée ouverte pour percevoir le signal. L'enseignante est remontée du sous-sol avant la fin de l'exercice pour voir s'il était fini.

- Certains élèves n'avaient pas la bonne posture

- Le vidéoprojecteur est à éteindre

- Attendre que le signal soit donné pour se déconfiner même si ce n'est qu'un exercice

Question de Mr Yann Studer, directeur :

Il reste la question du signal (des coups de sifflet à l'heure actuelle) mais :

- ce n'est pas audible

- cela ne permet pas de communiquer d'un bâtiment à l'autre

Il faut trouver un autre moyen qui serait plus approprié. Il y a un boîtier au niveau de Lyautey 1, pourquoi n'est-il plus opérationnel ? Il existerait un logiciel (appui de 3 touches) qui permet de communiquer par ordinateur...

L'installation de boîtiers dans les classes ?

Est également soulevé la question d'avoir une boîte PPMS par classe, ce qui permettrait de subvenir aux besoins de base des enfants en cas de confinement forcé.

En ce qui concerne le protocole sanitaire

Nous n'avons pas de nouvelles consignes à ce jour

Il faut continuer à respecter les gestes barrières et porter un masque dans les situations à risque (symptômes, contacts à

risque, retour d'isolement).

Selon l'évolution des mesures nous vous tiendrons informé du protocole.

Merci de ne pas les envoyer à l'école lorsqu'ils sont malades. Comme l'an passé, s'il devait y avoir une recrudescence des cas cet hiver, nous aimerions savoir si la mairie envisage de faire un petit stock de gel hydroalcoolique afin de fournir les écoles. Les membres de la mairie confirme le fait qu'ils ont bien en stock du gel hydroalcoolique.

Pour finir ce point fonctionnement nous allons encore parler de l'AOS de l'école :

AOS compte rendu de l'Assemblée Générale

Le bilan pour l'année scolaire 2022-2023 est déficitaire (12 939.39 €) surtout dû à des rappels de factures 2021/2022 et au remboursement de subventions communales pour les classes de découverte 2021/2022

La révision des comptes a été réalisée le 10 octobre 2023 par Mme Liebhenguth et Mme Cordier, en présence de Mme Luydlin et de M. STUDER.

En ce début d'année scolaire l'association a encaissé les sommes versées par les parents pour les fournitures scolaires et les dons.

Pour rappel l'AOS intervient dans les activités des élèves en classe et des activités extérieures comme école et cinéma...

Elle fonctionne en grande partie à partir des dons volontaires des parents à la rentrée scolaire. Nous remercions d'ailleurs l'ensemble des parents qui ont participé très favorablement cette année. L'AOS nous permet aussi de financer les achats scolaires des élèves. Grâce à un achat groupé nous avons des tarifs préférentiels. Les parents remboursent les achats à l'école.

Dans un second temps nous allons passer à la partie pédagogique.

4) Projet d'école 2018/2022

Le projet d'école est reconduit bien que nous soyons arrivés au terme de celui-ci. Un nouveau projet sera finalisé lors de l'évaluation d'école, qui aura pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et le bien-être dans l'établissement.

Même si notre projet n'est pas renouvelé, il essaie de tenir compte des axes fixés par le BO du 6 juillet 2023, à savoir :

faire de l'École un espace protecteur pour les élèves et les personnels

- lutter contre le harcèlement sous toutes ses formes
- lutter contre toutes les formes de pressions ou de prosélytismes et respect des valeurs de la République
- protéger les personnels

Permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans ses apprentissages

- donner la priorité aux savoirs fondamentaux
- Au CM1 et au CM2, pratiquer régulièrement, systématiquement et de façon conséquente l'écriture, qui doit être au cœur des apprentissages, au même titre que la lecture et le calcul

Permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'école

- favoriser des comportements responsables, contribuer à construire une culture de l'égalité et du respect mutuel
- protéger la santé mentale des élèves
- veiller à la bonne inclusion des élèves en situation de handicap
- proposer une éducation artistique et culturelle de qualité
- promouvoir la culture de l'engagement des élèves

Une année olympique et paralympique : contribuer à faire de la France une Nation sportive

- déployer les 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école élémentaire
- placer les Jeux olympiques et paralympiques comme fil rouge de cette année scolaire

Faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leur projet : "Notre école, faisons-la ensemble"

- apporter systématiquement un appui aux projets susceptibles d'améliorer la réussite des élèves
- valoriser des projets portés par les équipes auprès de l'ensemble de la communauté éducative de leur ressort territorial

Rappel des objectifs :

AXE 1	DES PARCOURS D'APPRENTISSAGE POUR L'ACQUISITION DU SOCLE COMMUN
------------------------	--

→ Renforcer la cohérence de l'enseignement (continuité et cohérence des apprentissages)

AXE 2	UN ENVIRONNEMENT SEREIN POUR RENFORCER LA CONFIANCE
------------------------	--

→ Créer et entretenir un climat scolaire favorable (cohérence éducative, projets collectifs, responsabilité des élèves)

AXE 3	UNE ECOLE INCLUSIVE POUR LA REUSSITE DE TOUS
------------------------	---

Prendre en compte l'hétérogénéité pour la réussite de tous les élèves (différencier pédagogiquement)

AXE DES PARCOURS D'APPRENTISSAGE POUR L'ACQUISITION DU SOCLE COMMUN
1 :

Action 1 : Assurer la continuité des apprentissages :

- nous poursuivons notre réflexion sur les progressions :

en classe bilingue les enseignantes souhaitent effectuer un travail autour des programmations de l'école.

en cycle 3, pour donner suite au nouveau programme en sciences, les enseignantes souhaitent travailler sur la programmation de sciences.

Il en va de même au niveau du cycle 2 .

- nous poursuivons aussi la réflexion entamée l'an passé quant aux outils à transmettre lors des passages de cycle ou des passages inter-degré. (utilisation de Math Access, le matériel de manipulation...)

Action 2 : Challenge mathématique : l'ensemble des enseignants ne souhaite plus pratiquer le challenge maths dans sa forme actuelle. Au cycle 2 les élèves pratiquent le « chaque jour compte ». Au niveau de l'école nous préférons ritualiser et harmoniser la présentation de la résolution de problème.

Action 3 : Travail sur les inférences. (Comprendre ce qui est caché dans un texte, travailler sur le vocabulaire.) : nous poursuivons le travail entamé l'an passé, soit en classe, soit en ateliers si cela est possible. Nous poursuivons aussi la réflexion autour de la compréhension de l'oral (plan français)

Axe 4 : l'école poursuit cette année le plan français et débute le plan mathématique. (aller vers un enseignement explicite et efficaces en mathématiques, savoir manipuler, verbaliser, abstraire)

AXE UNE ENVIRONNEMENT SEREIN POUR RENFORCER LA CONFIANCE

2 :

Action 1 : Mise en place du parcours citoyen :

Le travail autour : - des messages clairs
 - des délégués de classe
 - des médiateurs de cour

va être poursuivi. Certaines classes ont procédé à l'élection des délégués le 10 novembre, en respectant la parité.

Poursuite du projet PharE. Pour rappel le programme PharE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges, afin de prévenir les phénomènes de harcèlement, d'Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement, de former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves...). Mme CHEZEAU, Mme PERRIOT, Mme BAILLY, et Mme DELDO sont les personnes référentes au sein de l'école.

Les élèves du cycle 3 ont été sensibilisé au harcèlement lors de la journée nationale du NAH, le jeudi 9 novembre. Ils ont répondu anonymement à un questionnaire et ont participé à 2 actions :

- Porter un t-shirt blanc
- Réaliser un panneau en réalisant une photo avec deux classes dont les élèves étaient placés de sorte qu'ils forment le Nom NAH.

Action 2 : aménagements des espaces : BCD (

La réflexion sur l'aménagement des BCD de Lyautey 1 et 2 se poursuit.

Nous remercions la mairie qui nous a permis d'acquérir de très beaux poufs pour aménager l'espace Nous allons voir s'il est possible de commander des poufs pour Lyautey 2 sur le prochain budget afin de créer un petit espace de lecture sympathique.

- Au cycle III : des malles thématiques vont être mises en circulation très prochainement. Les livres ont été listés Les caisses pour favoriser le transport d'une classe à l'autre ont été livrées la semaine passée. Merci à la mairie d'avoir validé la commande rapidement.
- L'ensemble des livres sont saisis dans la base de données Nous faisons appel aux parents volontaires qui souhaiteraient nous aider à les couvrir. D'avance merci à ceux qui se proposeront. Merci à madame Ortlieb pour l'aide apportée.

Action 3 : les ateliers de lectures et de mathématiques seront poursuivis dans la mesure où nous ayons assez de parents pour aider à l'encadrement.

Action 4 : dans le cadre de la mobilisation de l'école en faveur du livre et de la lecture nous poursuivons la mise en œuvre d'un temps banalisé de 10 minutes de lecture de 14h05 à 14h15 deux

fois par semaine le lundi et vendredi.

AXE :3 UNE ÉCOLE INCLUSIVE POUR LA RÉUSSITE DE TOUS

Action 1 : APC : Des décroisements peuvent être effectués.

Il y a APC les mardis et jeudis, de 11h 45 à 12h15.

Action 2 : réflexion sur la différenciation. Chaque enseignant essaie d'aider au mieux les élèves en difficulté en adaptant, quand cela est possible, les fiches de travail, la masse de travail à effectuer.

Action 3 : sensibilisation au handicap : s'associer à des manifestations pour sensibiliser les élèves à la maladie, au handicap, à la différence.

Le jeudi 19 octobre nous nous sommes rencontrés avec mme BOUEDO, et deux membres du pôle handicap.

Nous avons envisagé une progression au niveau de l'école :

Les CP-CE1 bénéficieront d'une intervention à l'école autour du handicap : déplacement avec des béquilles, une chaise roulante... (ateliers) avec une intervention de monsieur Jacques Guillemard.

Les CE2 iront à l'ARONDE pour bénéficier d'ateliers autour de différents handicaps. La date est fixée au 27 juin 2024

Les CM bénéficieront d'un ciné-débat autour du film de Manuela Bruckert (enfant autiste) environ 1h + 3/4h débat

Titre : Et toi, t'aurais fait quoi ?

D'autres propositions sont à l'étude : faire une action type Téléthon, marche, parcours solidaire organisé par la municipalité sur le temps scolaire, et participer au sport paralympique avec le collège de Riedisheim, ce qui pourrait s'inscrire dans le CEC

PROJETS DE CLASSE :

❖ Ski de fond en lien avec l'AOS de RIXHEIM Cela touchera les

classes de mme PERRIOT-le CE2/CM1- et la classe de mme SCHMITT -le CE2-. L'activité aura lieu au Markstein si le taux d'encadrement le permet.

Dans ce cadre nous reformulons aussi notre demande de subvention à la mairie de Riedisheim, mais nous reviendrons là-dessus au point 8.

- ❖ Le CM2 monolingue de mme Luydlin souhaite monter un projet kayak avec le club de Riedisheim. Mais pour cela il faut que les élèves décrochent l'attestation du savoir-nager. Il y a une épreuve spécifique à passer. Il faudra le signaler dès le début aux maîtres-nageurs. Dans le cadre de ce projet, nous signerons une convention avec le club de kayak. La classe de Madame Luydlin participe aussi à l'aventure citoyenne qui . accompagne plus de 600 enfants de CE2 au CM2 de Mulhouse Alsace Agglomération dans un apprentissage de la citoyenneté, dans le cadre de l'école (24 classes).

L'Aventure citoyenne se déroule en 5 étapes d'octobre à juin.

A travers ces étapes, les thèmes suivants sont abordés :

- l'aspect protecteur de la Loi, la découverte des institutions et du bien vivre ensemble,
- la connaissance de la CIDE (Convention Internationale des Droits des Enfants) et de l'histoire des droits de l'enfant,
- la découverte de l'Histoire : l'origine, la nationalité, la citoyenneté et la laïcité,
- la citoyenneté et le respect de l'environnement et du cadre de vie,
- la découverte des adultes et des institutions dont le travail et les missions sont la protection de l'enfance,
- l'engagement des enfants et la participation collective.

En juin, la dernière étape réunit tous les enfants et partenaires pour un temps fort autour d'une grande fête.

L'occasion de revoir les différents partenaires rencontrés durant l'année, mais aussi d'échanger autour des stands divers, de jouer et de faire la fête..

La parole est donnée à mme Luydlin qui explique que dans un premier temps, les élèves ont défini dans le cadre de petits groupes le terme de citoyenneté, et ont évoqué la citoyenneté sous toutes ses formes (éco-citoyenneté, citoyenneté dans le champ virtuel).

Le thème de cette année est la paix.

- ❖ Le CE1/CE2 participera au « printemps des poètes » Le thème de cette année : le G. Mot clé : la grâce. Mais je laisse la parole à M. Zerling qui saura mieux en parler que moi.

La classe de Monsieur Zerling participe aussi à un concours de lecture 1, 2, 3 lisez sur le thème de « la tectonique des corps ». Il s'agit d'un voyage à travers des livres sur le sport. Au terme des lectures, une œuvre sera proposée par chaque classe participant à ce concours. Cette œuvre sera exposée au Liseron, librairie jeunesse de Mulhouse. Si l'œuvre est sélectionnée, un voyage à Paris, et différents prix pourront être remportés par la classe.

En sport monsieur ZELING a abordé la coupe du monde de Rugby. Il a présenté ce sport à travers différents ouvrages. Il a appris la danse du Haka à ses élèves. Il a évoqué Mandela et l'équipe africaine. En arts il travaille sur les peintres en grand format

- ❖ École et cinéma : pour les classes de CP, CP/CE1, CE1/CE2, CM1bil, CM2 bilingue, CM1/CM2 monolingues. Je donne la parole aux enseignants qui s'investissent dans ce projet.

Thème global cette année : la taille. « On a souvent besoin d'un plus petit que soi » est la fable à partir de laquelle se déclineront différents films.

Dans ce cadre, les enseignants suivent une formation de 4 h sur les 3 films prévus.

- ❖ Les animations SIVOM : L'ensemble des classes se sont inscrites aux différentes animations. Elles ont débuté en octobre et se poursuivent à partir de janvier jusqu'en juin. Je donne la parole à mme Perriot qui a déjà eu une intervention en classe. Il s'agit donc d'une sensibilisation au tri des déchets, de la découverte des animaux vivant dans le compost.

- ❖ Le concours Brico Récup: cela touche la classe de CM1 de madame Lemasson et de madame Chezeau. Le concours est organisé par la Cité du Réemploi. Il a pour objectif de sensibiliser les élèves à la notion de déchet. Le thème de 2023 est "Autour du livre". Une maquette de jeu a été réalisée avec des figures.

- ❖ Projet textile, patrimoine et éco-citoyenneté: en parallèle du projet mené par M2A (Aventure Citoyenne et les interventions du SIVOM sur l'ensemble des classes), il s'agit de sensibiliser les élèves au tri des déchets et à leur revalorisation. Cette démarche s'inscrit dans les axes du projet d'école : axe 2, actions 1 et 2, dans le parcours citoyen (environnement pour renforcer la confiance), l'aménagement des espaces

- Nous souhaitons inscrire cette démarche dans le patrimoine et la culture (peut être emmener les élèves au Musée d'Impression Sur Etoffes à Mulhouse ou au Musée du Papier Peint à Rixheim pour compléter les ateliers). Il s'agit de produire une œuvre collective qui contribue à l'embellissement des locaux et que chaque élève, qui souhaite y participer, ait du plaisir à créer, concevoir une œuvre collective

Liaison Collège Ecole

Un premier contact va être établi le 30 novembre. Cela touchera les parents des CM1 et du CM2 qui sont conviés à une réunion ici même afin que le collège leur soit présenté. Un flyer a été distribué aux élèves. Nous le mettrons aussi sur Klassly.

En ce qui concerne l'école, il y aura normalement différentes réunions tout au long de l'année afin de créer du lien entre l'école et le collège. Des projets seront menés avec les professeurs du collège.

L'année dernière il y a eu des commissions dans lesquelles tous se sont investis.

Nous espérons que nous pourrons effectuer un rapprochement dans le cadre des jeux paralympiques

Madame CORDIER demande si une visite du collège est prévue, comme cela se faisait il y a quelques années. M. STUDER explique que la visite n'a plus lieu, du fait des restrictions budgétaires. Le budget est prévu pour un temps de visite entre 1h30 et 2h, ce qui correspond à la participation des élèves de CM2 à un cours au collège.

Liaison GS CP

L'an passé les enseignants de grandes sections ont rencontré les enseignants de cycle 2 afin d'échanger sur les élèves mais également sur les évaluations. Ces dernières servent de point d'appui pour asseoir les apprentissages fondamentaux. Nous reviendrons sur ces évaluations dans le point suivant.

Cette année encore des rencontres auront lieu, entre adultes afin d'échanger sur les pratiques. Les élèves viendront visiter l'école.

Natation

4 classes bénéficient actuellement de séances de natation.

Merci aux parents qui ont passé ou voulu passer l'agrément.

	Du 11 septembre au 3 décembre 2023	Du 4 décembre au 25 février 2024	Du 11 mars au 9 juin 2024
<u>AQUARHIN</u>	<u>Vendredi 9h15 à 10h</u>	<u>Vendredi 9h15 à 10h</u>	
	Clémence TABAGLIO CE2 Bil Hélène CHEZEAU CM1	Claire SCHMITT CE2 Katrin CHERI CM1 bil	
<u>AQUARHIN</u>	<u>Vendredi 10h à 10h45</u>	<u>Vendredi 10h à 10h45</u>	<u>Vendredi 10h à 10h45</u>
	Stéphanie JACHIMIAK CM1/CM2 Véronique LIENBENGUTH PFISTER CE1 bil	Etienne ZERLING CE1/CE2 Séverine LUYDLIN CM2	Sarah BAILLY CM2 bil Christelle PERRIOT CE/CM1classes

5) Evaluations CP et CE1

Entre le 12 et le 23 septembre 2023 les CP, les CE1 ainsi que les CM1 ont passé des évaluations repères. Cela a concerné tous les élèves du territoire national Une première évaluation à lieu à l'entrée au CP. Il y aura une autre évaluation en janvier, en milieu d'année de CP et une dernière évaluation à l'entrée au CE1.

En français on a évalué la lecture, l'orthographe et l'oral. En mathématiques les exercices ont porté sur les nombres, le calcul et la géométrie.

Ces évaluations ont pour but de situer le niveau des élèves à un instant T afin de renforcer la maîtrise des fondamentaux, de comprendre ses acquis et ses besoins. Pour l'enseignant, cela lui permet de prendre conscience des forces et des faiblesses de chaque enfant et ainsi de les accompagner au mieux dans les apprentissages. Pour répondre à la crainte de certains parents,

cela n'aura aucune incidence dans le LSU.

Les parents sont destinataires des résultats de leur enfant et/ou peuvent être convoqués si besoin.

Une analyse des résultats sur l'ensemble des niveaux sera présentée lors du second conseil d'école.

6) **Mairie : Parole à M. GREILSAMMER et**

Je donne la parole aux représentants de la mairie. Je les remercie pour leur investissement auprès des élèves de la commune.

Nous les remercions aussi pour l'acquisition des tables et des chaises pour réaménager la salle de mme LUYDLIN. A ce jour nous avons déjà eu les chaises.

Point sur les travaux du périscolaire à l'école Lyautey :
(image des travaux)

Le chantier devrait être livré en septembre 2024, mais cela peut évoluer. Il y a eu quelques soucis au niveau du sol. De ce fait la structure du bâtiment a dû être revue.

Il y a aussi eu les congés d'été, donc un peu de retard.

Présentation du CLAS

Il s'agit d'un projet subventionné par la CAF.

Une première prise de contact a eu lieu aujourd'hui même avec les élèves : c'est un groupe homogène de 8 à 10 enfants. Ces enfants ont été sélectionnés pour le projet à partir de critères proposés par la mairie aux enseignants. Les enfants seront donc pris en charge chaque mardi et jeudi soir et ce jusqu'au 21 juin.

Saint Nicolas passera le 5 décembre à 8h15 à Lyautey 2. Des manalas et des papillotes seront donnés aux enfants de toute l'école.

Présentation projet JO avec les écoles de Riedisheim

La ville de Riedisheim organise pour le printemps prochain des olympiades organisées au sein de chaque école : l'école de Lyautey affrontera l'école Bartholdi. L'idée est de donner un temps à chaque classe pour s'initier à un sport, et ce à l'aide des associations sportives de Riedisheim. Il y aura une cérémonie d'ouverture, chaque école aura un drapeau

Le projet est en cours de finalisation, la mairie fera un retour plus précis avant Noël.

Les demandes pour les budgets 2024 :

- ✓ Achats de chaussures et de skis de fond.

Plusieurs classes de l'école emmènent leurs élèves faire du ski de fond. L'AOS de l'école de RIXHEIM loue les chaussures et les skis. Comme plusieurs classes de Rixheim vont aussi au ski depuis l'an passé, le matériel reste stocké à Rixheim. Mais nous avons la présidence de l'association.

Il faut renouveler le matériel car il manque certaines pointures.

- ✓ Sécurité :

Lors de l'intervention de Mme CAGNAC nous avons vu qu'il y a des points à améliorer quant à la sécurité. Il faudrait prévoir de mettre des serrures moletées pour faciliter la fermeture des portes, changer le grillage à Lyautey 2 (mettre un grillage rigide)

7) Périscolaire

Je laisse la parole à monsieur Alain VERNHES, directeur du périscolaire, afin qu'il vous présente le fonctionnement et les projets du périscolaire pour cette année 2023-2024. Merci à lui

pour ce qu'il fait et pour répondre présent quand on lui propose une idée.

intervention de Mr Alain Vernhes, directeur :

L'équipe des animateurs est quasiment au complet. Un dernier agent est en cours de recrutement.

Le taux de fréquentation est complet sur le temps de midi, on dépasse au niveau des inscrits mais en présence réelle cela reste « dans les clous ».

Un projet autour des jeux olympiques sera également mené au sein du périscolaire : création d'une coupe, d'un podium et de médailles. Il y aura également des initiations sportives, M. A. VERNHES détenant des diplômes dans le domaine du sport, il peut assurer cette initiation.

Par ailleurs, a été instauré un tri sélectif en fin de repas.

8) Points des parents

Marché de Noël le 15 décembre

Un goûter de Noël est proposé par les associations de parents d'élèves. Il pourrait se faire à Lyautey 2 au sein de la cour. La mairie attire l'attention sur le fait qu'un plan Vigipirate est en cours, il faudra contrôler les entrées, ce plan compromet également les rassemblements devant les écoles. M. STUDER va contacter l'inspection pour connaître leur positionnement.

Plusieurs remarques ont été faites quant à l'espace dédié à la récréation. Est-ce que la zone du bas est tjrs utilisée pour la récréation ? Est-ce que les enfants de Lyautey 1 pourraient avoir "davantage" de jeux (craies au sol, ballons) pour rendre ce temps de récréation plus ludique ?

De nombreux jeux avaient été mis à disposition l'an passé lorsque les travaux ont débuté. Ils ont très vite été détériorés. Il n'est pas possible de mettre des ballons en jeu : sur la

partie basse il y a des dangers qu'ils aillent sur la route et dans la partie haute il n'y a pas l'espace .

Nous avons investi dans quelques craies de cour, dans des grandes boîtes de feutres et de crayons.

Lorsque la météo est agitée nous devons faire récréation en classe.

Le tabac aux abords de l'école est évoqué par différents parents qui sont gênés par la fumée notamment au niveau du passage avec le parking

Il s'agit du domaine public. M. GREILSAMMER rappelle que certaines communes ont déjà créé des espaces non-fumeurs dans certaines zones, notamment les écoles. Il explique qu'un arrêté municipal doit être pris par la mairie au niveau des écoles de la commune, ce qui va prendre du temps et qui doit être débattu au sein de la mairie.

Les secrétaires :

Le directeur

Mme PERRIOT et Mme VETTER (parent d'élèves)

Mr. STUDER